

Nice, le 12 décembre 2024

**Objet : Dates exceptionnelles de clôture du Système d'Information Financier de l'Université Côte d'Azur**

Madame, Monsieur,

Université Côte d'Azur a décidé de faire évoluer son Système d'Information Financier.

La migration et le déploiement de l'outil SIFAC+ impose à l'Université **une prolongation de la période habituelle de clôture pouvant atteindre 2 mois à compter du 20 décembre 2024.**

Cette migration impose également **à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, la création de codes services sur le portail Chorus Pro** créé par l'Agence pour l'Informatique Financière de l'État (AIFE). L'information du code service à utiliser lors du dépôt dématérialisé de vos factures sera indiqué sur chaque bon de commande émis par l'Université.

Nous vous remercions de bien vouloir tenir compte de cette situation particulière et d'être compréhensifs concernant nos délais de paiements qui seront forcément impactés.

Pour toute question, vous pouvez nous contacter par mail : [ac.service-facturier@univ-cotedazur.fr](mailto:ac.service-facturier@univ-cotedazur.fr)

Nous vous transmettons nos sincères salutations.

L'Agent Comptable

Christian Sanchez